



AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX

PRÉAVIS N° 2021/06

Réaménagement et agrandissement du local du SDIS à la rue du Simplon

**Date proposée pour la séance des commissions ordinaire
et des finances :**

le mardi 20 avril 2021, à 19h00
en Salle de Municipalité

Bex, le 18 mars 2021

Madame la Présidente du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Contexte du projet

Le 1^{er} juillet 2007, les Communes d'Ollon, Bex et Gryon ont uni leurs forces d'intervention en créant le SDIS (Service de Défense contre l'Incendie et de Secours des Salines). Plus de 180 sapeurs oeuvrent au sein de ce corps qui compte 4 casernes et 17 véhicules répartis entre Ollon, Villars, Bex et Gryon.

Sur le site de Bex, l'ancien emplacement de la rue du Midi, devenu trop petit, est remplacé par le nouveau local de la rue du Simplon, inauguré le 2 novembre 1990. Anciennement occupé par le battoir communal datant de 1919, ce bâtiment met à disposition une surface d'environ 600 m².

Aujourd'hui, le nombre croissant d'utilisateurs de la caserne impose l'extension du local du feu dans la partie ouest du bâtiment, utilisée jusqu'à fin 2020 par le service de travaux pour y stocker son matériel.

2. Descriptif du projet

Le projet d'extension de la caserne des pompiers de Bex vise à regrouper les locaux dévolus à l'entretien, au nettoyage et à l'entreposage de matériel dans un même secteur. L'objectif est de centraliser le processus de décontamination en retour d'exercice ou d'intervention, sans devoir transiter par les locaux de la caserne. Ces espaces, à isoler thermiquement, seront organisés sur les deux étages déjà existants dans le volume dégagé.

L'agrandissement vise également à améliorer les processus liés à l'entretien et au contrôle des appareils de protection respiratoire (APR), en hausse chaque année, pas moins de 36 personnes en feront l'utilisation en 2021 sur le site de Bex. Le nouvel espace fournira une plus grande capacité de nettoyage des APR ainsi qu'un réseau d'air respirable à basse pression pour le nettoyage et les contrôles des équipements.

Aujourd'hui, après nettoyage et décontamination, la recharge des APR se fait sur les sites d'Aigle et de Villars. Les aménagements prévus permettront une diminution considérable des manutentions et déplacements. De plus, un compresseur nécessaire pour la recharge des APR a été offert à notre SDIS

par l'ECA Vaud. L'économie générée par le don de ce matériel est d'environ fr. 35'000.--.

Une zone à l'abri des intempéries est également prévue pour la décontamination et le nettoyage des appareils ainsi que pour permettre un stockage plus important des outils et le nettoyage des véhicules. Elle sera raccordée aux réseaux des eaux usées communales après passage dans un séparateur d'hydrocarbures. La réaffectation des anciens locaux permettra également de limiter l'utilisation des places de lavage actuelles, qui ne respectent pas les normes en vigueur.

D'autres modifications mineures à l'intérieur des locaux déjà exploités permettront l'agrandissement des vestiaires hommes et femmes, arrivés aujourd'hui à saturation, les nouveaux équipements livrés par l'ECA impliquent la pose de nouvelles armoires, impossibles à disposer dans les volumes actuels.

Un doublage intérieur du toit du local vélos, existant à l'arrière du bâtiment, permettra la protection des bicyclettes mises à disposition du jardin de circulation. Le WC aménagé dans ce local sera modifié pour le rendre accessible aux utilisateurs du jardin.

3. Procédure

Une demande de permis de construire pour changement d'affectation sera déposée dès approbation du préavis. Les préavis cantonaux pourraient être attendus pour l'été 2021. Une demande de subvention a d'ores et déjà été sollicitée auprès de l'ECA, la Municipalité est dans l'attente de sa réponse.

4. Exécution des travaux

Le planning des travaux dépendra en premier lieu de la décision du Conseil communal le 19 mai 2021. En cas d'acceptation, les travaux pourraient débuter à l'automne 2021. La durée estimée de l'ensemble des travaux est d'environ 4 à 5 mois.

5. Plan financier

Sur la base des offres rentrées, les incidences financières se résument comme suit :

Libellé		Montants HT
Installation de chantier	fr.	5'500.--
Travaux entreprise de maçonnerie	fr.	18'100.--
Portes extérieures (porte de garage)	fr.	5'300.--
Installations électriques	fr.	21'000.--
Distribution de chaleur	fr.	12'500.--
Installation de ventilation	fr.	4'600.--
Installations sanitaires	fr.	8'100.--
Menuiserie, isolation, portes, cloisons, Velux	fr.	149'900.--
Doublage local à vélo	fr.	4'900.--
Systèmes de verrouillage	fr.	6'930.--
Revêtements de sol	fr.	17'750.--
Peinture intérieure	fr.	8'200.--
Nettoyage du bâtiment	fr.	1'200.--
Sous-total bâtiment		fr. 263'980.--
Installations de conditionnement d'air	fr.	3'550.--
Appareils sanitaires spéciaux	fr.	14'900.--
Ouvrages métalliques	fr.	460.--
Sous-total équipements		fr. 18'910.--
Travaux entreprise de maçonnerie extérieurs	fr.	36'200.--
Canalisations (raccordement au réseau)	fr.	1'400.--
Sous-total extérieurs		fr. 37'600.--
Honoraires d'architecte et géomètre	fr.	15'000.--
Sous-total HT		<u>fr. 335'490.--</u>
DIVERS & IMPRÉVUS (10%)	fr.	34'000.--
Total HT		fr. 369'490.--
TVA 7.7% et arrondi		<u>fr. 28'600.--</u>
TOTAL		Fr. 398'000.--

6. Conclusions

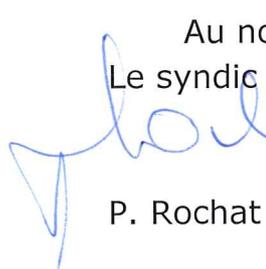
Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

- vu** le préavis municipal 2021/06 ;
- ouï** le rapport des commissions chargées d'étudier ce préavis ;
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

le Conseil communal de Bex décide :

- a) d'autoriser la Municipalité à procéder à l'agrandissement de la caserne des pompiers à la rue du Simplon ;
- b) d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 398'000.-- ;
- c) de porter à l'actif du bilan le montant ci-dessus sous la rubrique «Bâtiments et constructions», compte 9143.001, et à l'amortir sur une durée de 20 ans à raison de fr. 19'900.-- par an ;
- d) de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2016 – 2021 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 5 octobre 2016.

Dans l'intervalle, nous vous présentons, Madame la présidente du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité
Le syndic :  P. Rochat

La secrétaire adj. :  F. Roessli



The seal of the Municipality of Bex is circular with a double border. The outer border contains the text 'MUNICIPALITE DE BEX'. The inner border contains 'LIBERTÉ ET PATRIE'. In the center is a shield with a crown on top, flanked by two figures. The shield contains the text 'LIBERTÉ ET PATRIE'.

Annexe : plans et coupe du projet
Délégué de la Municipalité : Daniel Hediger

*Caserne des Pompiers,
agrandissement.*

RUE DU SIMPLON 7, 1880 BEX

ÉTAPE: *projet*
DATE: *le 25 février 2021*

TYPE: *plan*
ÉCHELLE: *1:100*
FORMAT: *A4*

CONSTRUCTION DÉMOLITION EXISTANT

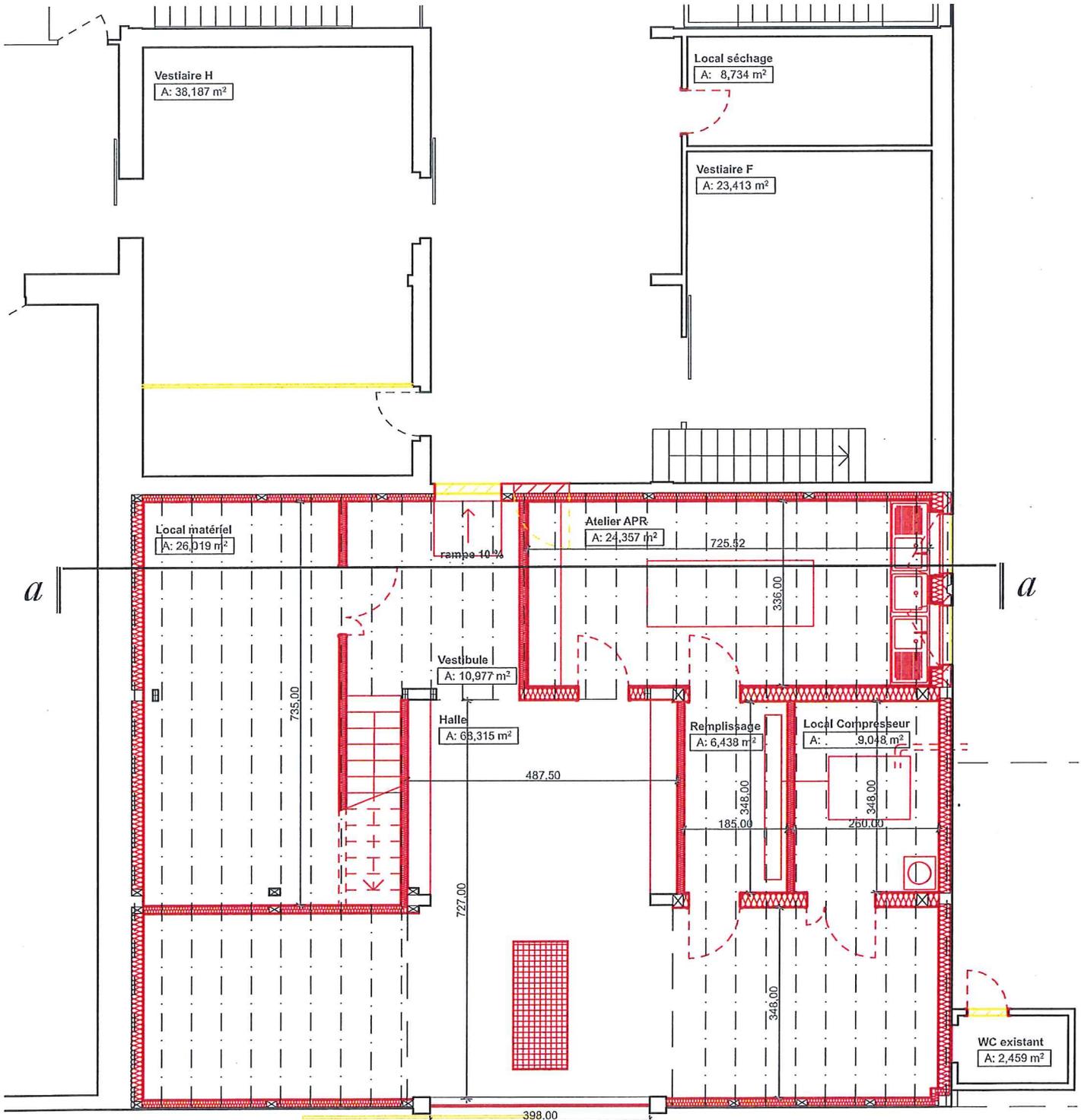
SURFACE RDC : *165,28 m²*
SURFACE MEZZANINE: *129,76 m²*

VOLUME TOTAL : *1059,5 m³*

DOSSIER CONSTITUÉ PAR :



Camille Berra
ATELIER CAMERA,
AESTHETES



1 0 1 2 _ C A S E R N E

*Caserne des Pompiers,
agrandissement.*
RUE DU SIMPLON 7, 1880 BEX

ÉTAPE: *projet*
DATE: *le 25 février 2021*

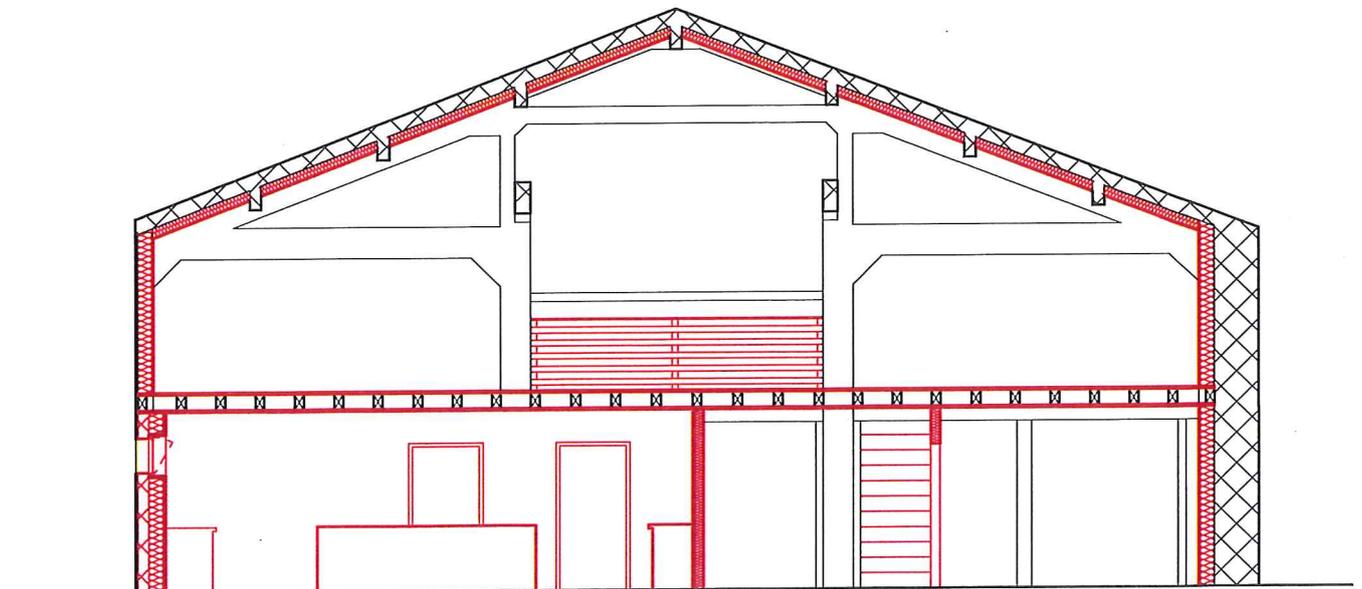
TYPE: *coupe a - a*
ÉCHELLE: *1:100*
FORMAT: *A4*

CONSTRUCTION DÉMOLITION EXISTANT

DOSSIER CONSTITUÉ PAR:



Camille Berra
ATELIER CAMERRA,
AESTHETES



*Caserne des Pompiers,
agrandissement.*
RUE DU SIMPLON 7, 1880 BEX

ÉTAPE: *projet*
DATE: *le 25 février 2021*

TYPE: *plan de situation*
ÉCHELLE: *1:500*
FORMAT: *A4*

DOSSIER CONSTITUÉ PAR :



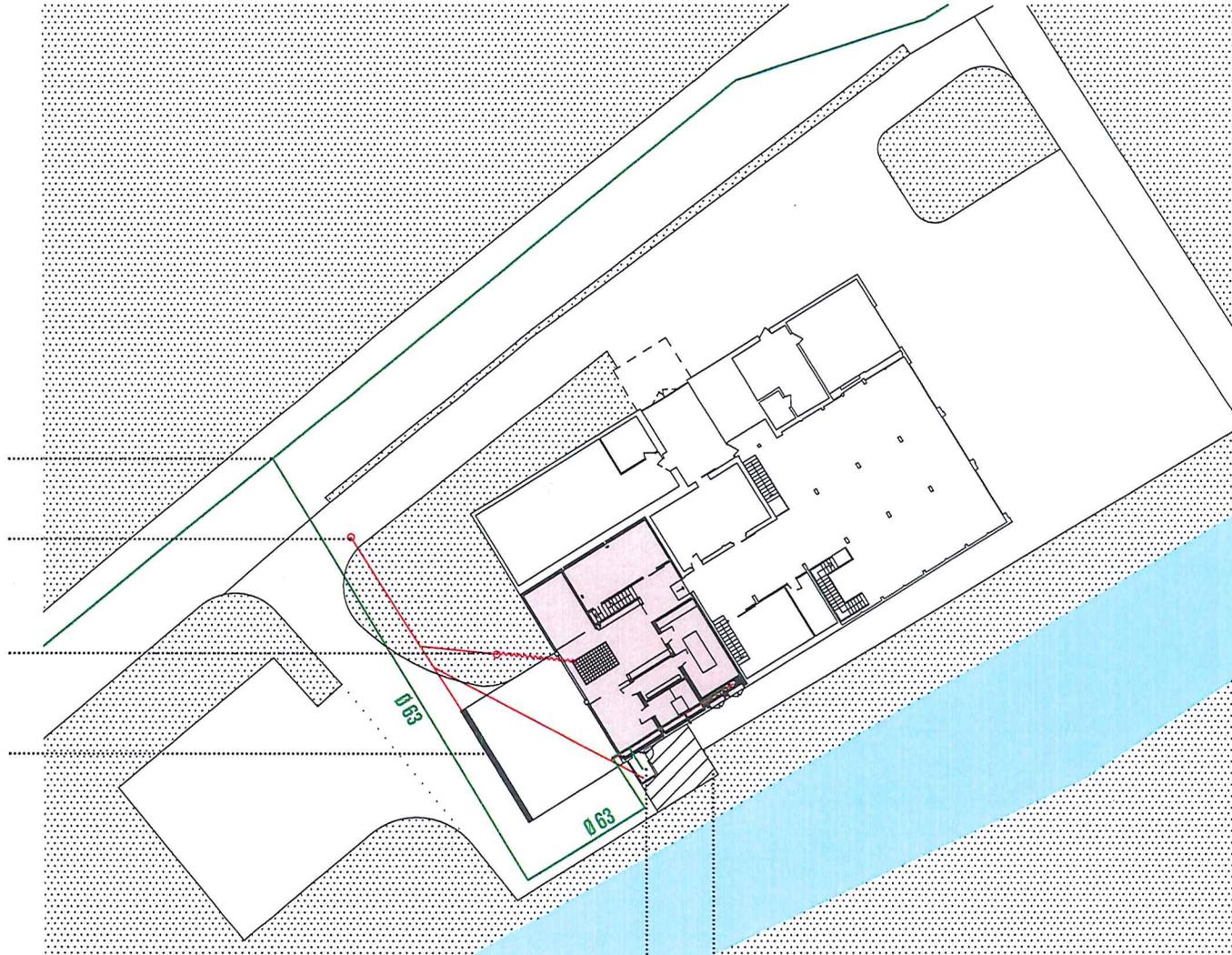
Camille Berra
ATELIER CAMERRA,
AESTHETES

RACCORDEMENT
AU RÉSEAU D'EAU
POTABLE

EAUX USÉES,
CONDUITE EN
ATTENTE

SÉPARATEUR HUILES
ET HYDROCARBURES

CANIVEAU AVEC
DÉPOTOIR



WC JARDIN DE
LA CIRCULATION

LOCAL VÉLOS